Projet d'établissement
Des structures petite enfance de l'ARPPE en Berry

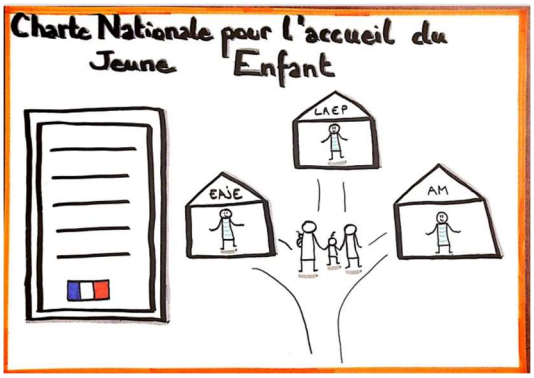

Projet d'accueil

Haltes-garderies itinérantes Kangouroule & Kangourêve

Présentation des structures

Kangouroule et Kangourêve sont des haltes-garderies itinérantes, qui selon le décret d'août 2021 sont qualifiées de « petite crèche », un établissement d'accueil collectif de jeunes enfants, entre 13 et 20 places.

Les haltes-garderies itinérantes sont des structures associatives de statut collectif, gérées par l'ARPPE EN BERRY/ACEPP18 (association loi 1901) dont le siège social est aux Aix d'Angillon.

Fonctionnement

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Fermetures annuelles : 6 semaines par an
Les haltes-garderies sillonnent l'ensemble du département du Cher, en fonction des demandes des collectivités et desservent des communautés de communes et/ou des communes du département du Cher.

La spécificité de l'itinérance :

Les haltes-garderies proposent un accueil collectif au plus près des besoins des familles, en milieu rural, en se déplaçant avec un camion chargé de tout le matériel nécessaire à la journée d'accueil.
Elles se rendent suivant un planning défini et en accord avec les conventions signées avec les collectivités concernées, dans des salles communales afin d'installer « une petite crèche ».
L'itinérance, en se rendant au plus près des lieux de vie des familles, favorise le maintien de lien social pour des familles parfois isolées géographiquement et socialement.

Un agrément PMI est donné pour chaque salle et va de 14 à 16 places en fonction du local mis à disposition par la collectivité. Pour faciliter la gestion l'agrément Prestation de Service Unique CAF est de 15 places pour l'ensemble du service.

Le calcul du surnombre est fait jour par jour et salle par salle.

- Salles agréées pour 14 places ⇨ capacité d'accueil de 16 enfants
- Salles agréées pour 16 places ⇨ capacité d'accueil de 18 places

L'accueil

1 Pour grandir sereinement, **J'AI BESOIN QUE L'ON M'ACCUEILLE** quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **JE ME SENS BIEN ACCUEILLI QUAND MA FAMILLE EST BIEN ACCUEILLIE**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

Les haltes-garderies proposent un accueil occasionnel. Elles ne sont présentes qu'une à deux fois par semaine sur le même lieu (dans certaines communes deux fois par mois).
L'accueil se fait sur simple inscription, sur place ou par Tél, sans contrat d'accueil.
Toutes les familles sont accueillies, quel que soit leur situation vis-à-vis de l'emploi et leur localisation géographique (priorité aux familles résidentes sur le territoire à la demande de certaines collectivité), quelques heures, par demi-journée ou sur une journée complète.

Cette ouverture à tous contribue à plus de mixité sociale, l'équipe veille à répondre à toutes les demandes et toutes les familles.

Les enfants accueillis :
Les enfants ont entre 10 semaines et 6 ans.
Les enfants d'âge scolaire peuvent fréquenter la halte-garderie les mercredis et pendant les vacances scolaires.
La halte-garderie accompagne l'enfant et sa famille vers le passage à l'école et permet aux fratries de se retrouver dans un même lieu pendant les vacances.

Accueil de tous les enfants :

1 Pour grandir sereinement, **J'AI BESOIN QUE L'ON M'ACCUEILLE** quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **JE ME SENS BIEN ACCUEILLI QUAND MA FAMILLE EST BIEN ACCUEILLIE**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

7 Fille ou garçon, **J'AI BESOIN QUE L'ON ME VALORISE** pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

2 **J'AVANCE À MON PROPRE RYTHME ET JE DÉVELOPPE TOUTES MES FACULTÉS** en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

Les enfants partagent un même espace, des espaces thématiques spécifiques sont aménagés dans lesquels ils évoluent quel que soit leur développement et leurs acquisitions motrices.
La halte-garderie accueille tous les enfants, quel que soit leur situation, et porte une attention particulière à l'accueil des enfants « extraordinaires » et leur famille. L'équipe prend un temps avec la famille pour mieux connaitre l'impact du handicap sur le développement de leur enfant et mettre en place les conditions optimales pour son accueil (contact du Pôle inclusion, mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé, formation, …)

L'équipe de professionnels :

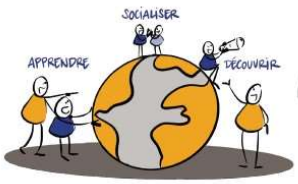

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **J'AI BESOIN DE PROFESSIONNELS QUI ENCOURAGENT** avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

La direction des haltes-garderies est assurée par une coordinatrice, éducatrice de jeunes enfants.
Deux éducatrices de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture assurent la responsabilité pédagogique sur le terrain.
Les animatrices petite enfance (dont 4 avec au moins le CAP Petite Enfance) viennent compléter l'équipe.
Les salariés qui ne sont pas diplômés de la petite enfance sont accompagnés vers la formation CAP AEPE.
L'une des animatrices a une partie de son poste dédié plus spécifiquement à l'intendance des repas.

L'équipe de professionnelles s'entend dans sa globalité, elle intervient sur les deux services. Les compétences sont ainsi mutualisées sur chaque structure.
Chaque jour, sur chaque halte-garderie, l'équipe de professionnelles est composée d'une responsable pédagogique et de deux animatrices (le nombre d'animatrices peut varier de 1 à 3, en fonction de la taille du groupe d'enfants).

Formation & médiation des équipes

Le dernier lundi de chaque mois, l'équipe des haltes-garderies se retrouvent pour une réunion pédagogique (évoquer des situations rencontrées, partager ses observations, prévoir des animations, …) et organisationnelle (planning, gestion du matériel…).

Trois fois par an, deux heures sont consacrées à de l'analyse de pratique avec l'intervention d'une professionnelle formée à l'analyse de pratique.

La formation continue est aussi un point important puisque dans la mesure du possible chaque professionnel bénéficie d'au moins une formation par an.

De par son appartenance au réseau des structures adhérentes à l'ARPPE en Berry, les professionnelles sont amenées à participer aux réunions inter-réseau (RIRes) et ainsi rencontrer d'autres professionnels petite enfance afin d'échanger.

Nous accueillons régulièrement des stagiaires, qu'ils soient dans un cursus de formation qualifiante (CAP AEPE, auxiliaire de puériculture, EJE…) ou à la découverte des métiers de la petite enfance (stage 3ème, stage de reconversion…).
Participer à la formation de futurs professionnels est enrichissant, cela permet de transmettre son savoir-faire, mais aussi parfois, de se remettre en question et de réinterroger sa pratique professionnelle.

L'association propose aussi un centre de ressources avec divers ouvrages professionnels et des abonnements à des revues spécialisées.

Nos outils et nos moyens :
L'ARPPE en Berry assure le support administratif de la gestion mutualisée sur l'ensemble de ses différents services et établissements (service d'appui à la gestion, payes, …)

La gestion administrative des dossiers des enfants ainsi que la facturation sont assurées à l'aide d'un logiciel spécialisé. L'itinérance implique d'avoir deux véhicules utilitaires qui sont indispensables à notre fonctionnement pour le transport du matériel et chaque service a un téléphone portable qui permet à la coordinatrice et aux familles de contacter l'équipe lors des horaires d'ouverture.

Le matériel nécessaire à l'accueil des enfants ainsi que les jeux et jouets sont choisi avec une grande rigueur, en respectant les normes NF, en privilégiant si possible les fournisseurs français. L'équipe veille à installer des espaces accueillants et